

Prise en compte de l'évolution des publics



PUBLIC

Enseignants, formateurs, Infirmiers, CPE, proviseurs, surveillants, assistants de vie scolaire, toute personne impliquée dans la prise en charge des apprenants

PILOTAGE DU GAP

(Groupe d'Animation et de professionnalisation)

Laetitia Branciard (ENFA)

INTERVENANTS

Membres du GAP Dys
Professionnels de santé



DATES

En fonction des demandes

DURÉE

2 Jours

LIEU

En fonction des demandes
Etablissement ou région

NOMBRE DE PARTICIPANTS

20 maximum

CONTACT

Service formation continue :
formation-continue.enfa@educagri.fr
Brigitte Péral
05 61 75 34 73

Prise en charge des troubles du langage et des apprentissages : dysphasie, dyslexie, dyspraxie dans les établissements scolaires

Contexte et finalités

La loi du 11 février 2005, fondée sur l'accessibilité des apprentissages pour tous et la reconnaissance de chaque élève, oblige tous les acteurs de l'institution scolaire à prendre en compte les besoins éducatifs des élèves en situation de handicap. La dyslexie et les troubles "dys" associés sont à l'origine de nombreuses difficultés d'apprentissage en milieu scolaire et professionnel.

Objectifs

Connaître et repérer les troubles « dys ». Mettre en place une prise en charge au sein de l'établissement dans une démarche inclusive. Pour les enseignants et formateurs, adaptations pédagogiques et mesures d'accessibilités.

Modalités pédagogiques

Conférences théoriques, travail de groupe, utilisation de différents supports, notamment la plateforme de formation en ligne <http://dys.enfa.fr>

Prérequis

Aucun

Prolongements envisagés

Stage niveau 2 : démultiplication ou thématique : la dyspraxie, la dysphasie, la dyscalculie...